



Savigny l'Évescault, une commune dynamique où il fait bon vivre...

Chères Savignaises, chers Savignois,

Si l'été a été marqué par des épisodes caniculaires et des Jeux Olympiques et Paralympiques flamboyants en France, de notre côté, nous avons mis à profit la pause estivale pour poursuivre les mises aux normes de nos bâtiments et réaliser un certain nombre de travaux afin d'améliorer notre cadre de vie tout en vous apportant un nouveau service : **la ressourcerie végétale**.

Ce mois de septembre est traditionnellement le mois des rentrées : rentrée scolaire pour nos 119 élèves de l'école et rentrée pour nos associations qui proposent de nombreuses activités sportives, culturelles, environnementales, historiques et de loisirs. **De nouvelles activités arrivent**, pour les jeunes comme pour les adultes, avec l'atelier de « curiosité créative », par exemple.

Comme vous avez pu le constater, depuis septembre 2023, la commune a subi l'équivalent de deux années de pluviométrie autant exceptionnelles que terribles, provoquant l'arrêt des travaux de l'étang, de nombreuses inondations et l'écroulement soudain de la RD1. Pour autant, les travaux de réhabilitation de notre grand étang ont pu reprendre mais ont, depuis, été stoppés, à cause de nouvelles intempéries. **Nous espérons une accalmie durable pour terminer le projet phare du mandat et réaliser les travaux d'aménagements de gestion intégrée des eaux pluviales dans le but de réduire le risque inondation.**

L'arrivée d'un 3^{ème} agent début avril (la situation budgétaire dégradée nous ayant obligé à réduire notre effectif de moitié), nous permet dorénavant d'améliorer l'entretien des chemins, du cimetière, des espaces publics...

Enfin, **différents projets sont en cours de réflexion pour améliorer notre quotidien et faire en sorte de rendre davantage attractive notre belle commune.**

Restant à votre écoute, je vous souhaite une belle rentrée à toutes et tous.

Bien sincèrement
Vincent Chenu, votre maire

Rentrée scolaire

Une rentrée dans de bonnes conditions, malgré la suppression d'une classe

Une nouvelle année scolaire a débuté le lundi 2 septembre avec un effectif stable : 119 élèves (contre 121 lors de la rentrée précédente) qui se répartissent en 5 classes. Toujours sous la direction de Damien Tillet, l'équipe enseignante a accueilli deux nouveaux instituteurs : Julie Dubaud (qui était présente il y a deux ans) et Romain Bigot.

Bien que l'effectif soit stable, Savigny subit, comme de nombreuses autres communes, le désengagement de l'Etat (réduction des moyens d'enseignement) conduisant à réorganiser les classes de maternelle, en y associant le CP, comme par le passé.

	Petite, Moyenne et Grande section	Grande section - CP	CE1-CE2	CE2-CM1	CM2
Enseignant	Violaine Gauby	Julie Dubaud	Christelle Bertrand	Christine Flého	Damien Tillet Romain Bigot
ATSEM	Christelle Brisson	Katia Frodeau			

Du côté communal, suite au départ à la retraite de Sylvie Ribette, une nouvelle agente est arrivée : **Stéphanie Da Silva**.

Imane Quéry a aussi été recrutée en tant que service civique à l'école pour accompagner les élèves sur la pause méridienne et la garderie. Enfin, **Julie Montoux** remplacera Angélique Meurin lors de ses absences pour formation.

Les vacances d'été ont aussi été l'occasion d'effectuer **des travaux à l'école** (entretien usuel et réfection des toilettes de l'école maternelle) **et d'investir dans du matériel informatique** (le précédent était en grande partie obsolète) : 6 portables ont été achetés pour améliorer les conditions de travail de nos élèves tout en améliorant le réseau wifi des classes.

Info cantine

A l'image des rentrées scolaires précédentes, le prix d'achat des repas augmente à nouveau cette année de 0,15€, soit une hausse cumulée, depuis la crise sanitaire, s'approchant dorénavant des + 0,50€ centimes (sans compter les autres hausses conséquentes), alors que le prix de vente aux familles était de 3,95€ (depuis 2017), avant la mise en place de la tarification sociale. **Soucieux de la situation de chacune des familles, la commune a fait le choix, une nouvelle fois, d'intégrer cette augmentation dans son budget.** Pour rappel, les prix de vente des repas restent inchangés (tarification solidaire) :

QF CAF	QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5	QF 6
Tarifs cantine	De 1 à 700 €	De 701 à 1000 €	De 1001 à 1300 €	De 1301 à 1600 €	De 1601 à 1900 €	Sup >1900 €
Maternels	1€	1€	3,82€	3,87€	3,92€	3,97€
Primaires	1€	1€	3,95€	4,00€	4,05€	4,10€

De nouveaux services en direction des familles et des jeunes avec une tarification sociale adaptée pour les familles

Face aux difficultés de garde rencontrées par les parents les mercredis après-midi, la municipalité a mis en place un accueil de loisirs animé pour cette rentrée : encadrée par **Angélique Meurin, Elodie Jousseau, Dorian Labadie et Imane Quéry**, les enfants de l'école pourront s'initier à de nombreuses activités éducatives et sportives. Des « temps passerelle » pour les jeunes de 9 à 17 ans sont également proposés avec **Lola Ferret...** le mercredi après-midi ou le samedi matin (une à deux fois par mois) afin qu'ils se retrouvent pour construire des projets et des actions ensemble.

Reprise des activités périscolaires et des soirées jeunes

Au niveau des activités périscolaires, le programme de cette première période, allant du vendredi 13 septembre au vendredi 11 octobre, est composé de 4 ateliers : sports collectifs, danse africaine, activités diverses de loisirs et de création...

Les soirées jeunes ont repris le vendredi 4 octobre à 19h30 avec l'Espace Jeunesse de la Ligue de l'Enseignement. Ayant répondu en nombre, les jeunes ont eu le plaisir de se retrouver avec Laurie, l'animatrice de l'Espace ados.

C'est aussi la rentrée pour nos aînés...

Les ateliers informatiques du Conseil Départemental de la Vienne, animé par Manuel Lopez, se poursuivent à la rentrée : la reprise est programmée courant octobre. Enfin, le samedi 5 octobre avait lieu **le repas du CCAS** à la salle des Grassinières, organisé par nos restaurateurs locaux du Corto et a réuni plus de 80 convives autour d'une ambiance concert, de la variété française et anglaise des années 70 à aujourd'hui. Nos aînés peuvent aussi bénéficier d'actions telles que le **taxi solidaire (VMS)**, **la flexi'navette** jusqu'au Pâtis (Vitalis-Grand Poitiers) et prochainement **d'ateliers de la MSA**.

Vous souhaitez vous engager, être bénévole, participer à la vie communale

Les associations Savignaises à vocation sportive, culturelle, environnementale, historique et de loisirs vous proposent un grand nombre d'activités diverses et variées (renseignements à la mairie)

<p>Abricadabrac Objectif : partager des moments conviviaux lors des ateliers de bricolage-recyclerie ou en participant aux ateliers et événements brassicoles (bière). Participation à Octobre rose</p>	<p>ACCA Objectif : participer à la replantation des haies et des bosquets, en partenariat avec la Fédération des Chasseurs de la Vienne, gratuitement, sur demande des propriétaires ainsi que prélever le gibier afin de contribuer à la régulation des espèces.</p>	<p>ASSE Objectif : réunir des passionnés de football, amateurs ou confirmés, autour du ballon dans la convivialité et le respect (équipes séniors-loisirs-féminine).</p>	<p>Anciens combattants Objectif : perpétuer le souvenir des personnes disparues pour la Nation, défendre les intérêts et les droits de tous ceux qui ont combattu pour la France. Méchoui le samedi 19/10 Commémoration le 11/11</p>
<p>Au fil du temps Objectif : permettre aux personnes de tous âges de se réunir, d'organiser leurs loisirs dans les différentes sections proposées : marche douce, jeux de société, pétanque, sorties, spectacles, voyages... Concours de belote le 23/11 Soirée cabaret Noël le 3/12</p>	<p>APE Objectif : <ul style="list-style-type: none"> • Créer du lien entre les parents • Dégager des bénéfices lors de manifestations pour aider financièrement l'école dans ses différents projets scolaires • Participer aux activités proposées par l'école dans le cadre scolaire (piscine, voyage) </p>	<p>Comité des fêtes Objectif : être un outil associatif permettant l'organisation de manifestations en tout genre dans l'intérêt de la vie communale. Assemblée Générale le 12 novembre</p>	<p>Savigny Vent debout Objectif : protéger les espaces naturels, le patrimoine bâti, les sites et les paysages de la commune de Savigny l'Evescault... Lutter contre les projets d'installations industrielles dédaigneuses des intérêts de la nature, de gens, du patrimoine paysager et bâti, notamment contre les usines d'aérogénérateurs dites "parcs" éoliens.</p>
<p>Globe Santé Objectif : développer des projets humanitaires en Afrique d'accès à l'eau, des projets scolaires, médicaux et économiques...</p>	<p>L'Evescollectif Objectif : promouvoir des activités culturelles et sportives : atelier de loisirs créatifs, yoga, let's talk, ateliers de curiosité créative (nouveau). Octobre rose le dimanche 27/10</p>	<p>La Pêche Savignoise Objectif : gérer l'activité pêche des étangs communaux et organiser des concours et ateliers initiation pêche...</p>	<p>La Salamandre Objectif : faire découvrir des facettes du Moyen Âge : interventions en milieu scolaire, animations de fêtes, mariages..., camp médiéval, stages de danse, de cuisine, de broderie...</p>
<p>Strass and Show Objectif : proposer des événements dans le monde de la mode et des élections de miss (reliée à la marque Miss 15/17 Poitou-Charentes et Miss 15/17 National)</p>	<p>Ecole musique Vienne-Moulière Objectif : proposer des parcours d'enseignement et de transmission de la musique, adaptés à tous les publics, en fonction de l'âge et de situations spécifiques (pour les personnes en situation de handicap, les tout-petits et les séniors).</p>	<p>Groupe Vallée de Vienne et Moulière Objectif : école de football regroupant les clubs des communes de la Vallée de Vienne et Moulière et Chauvigny pour nos jeunes 6-19 ans.</p>	<p>Gym Volontaire Objectif : préserver sa santé par une activité physique, régulière si possible, sans être intensive, mais des exercices diversifiés pour se faire plaisir et améliorer ses conditions physiques et morales. Le tout, dans une ambiance chaleureuse et sans compétition.</p>

Vous avez également la possibilité d'être bénévole au jardin de biodiversité, à la ressourcerie végétale, dans la commune...

Les animations à venir pour cette fin d'année

<p>Salon du livre historique Le samedi 12 octobre</p> <p>SAVIGNY L'EVESCAULT DIMANCHE 13 OCTOBRE 2024</p>  <p>SALON DU LIVRE HISTORIQUE Salle des Grassinières 10 H - 18 H Entrée gratuite</p> <p>Organisé par : Le Pictobook86</p>	<p>Octobre rose Le dimanche 27 octobre</p> <p>OCTOBRE ROSE Marché solidaire Savigny l'Evescault Espace des Grassinières</p>  <p>Inscription et départ libre de 8 heures à 9 heures Rassemblement en cours de circuit pour 8h 15 min Vente de famille Don libre à la ligue contre le cancer - Comité de la Vienne "C'est de la santé qui fait" - 100% d'associations "C'est de la santé qui fait" - 100% d'associations "C'est de la santé qui fait" - 100% d'associations "C'est de la santé qui fait" - 100% d'associations</p>	<p>Marché de Noël Le vendredi 6 décembre</p> <p>vendredi 06 décembre 2024 à partir de 17h00 Salle des Grassinières</p>  <p>Marché de Noël - Producteurs locaux - - Artisans - Créateurs</p> <p>Message, trampoline, balade en sulky - offertes par la municipalité</p> <p>SAVIGNY L'EVESCAULT</p>
--	---	--

Que s'est-il passé cet été ?

Les actions et manifestations réalisées depuis juin 2024

<p>La réouverture du jardin de biodiversité début juillet</p> 	<p>La remise de lots aux élèves de CM2 le 3 juillet</p> 	<p>La Fête des Grassinières avec le comité des fêtes – 6 juillet</p> 	<p>Grand Poitiers Sport le 10 juillet</p> 
<p>Le chantier jeune du 22 au 26 juillet</p>  <p>Création d'un abri à moutons</p>	<p>Les activités saisonnières du 19 au 30 août</p> 	<p>Le vide grenier - 15 septembre par le comité des fêtes</p> 	<p>L'ouverture de l'église (Journées du patrimoine 21-22 septembre)</p> 

Des mises en conformité et en sécurité obligatoires, réalisées et en cours

	<p>Mise en sécurité des ouvrages d'art route de Tercé</p>		
<p>Mise en accessibilité en cours des WC au sein de la salle de l'étang</p>	<p>Mise en conformité et sécurité à venir du paratonnerre de l'église</p>	<p>Mise en conformité et en sécurité des chaudières de l'école, de la mairie et de la salle des Grassinières</p>	<p>Mise aux normes électriques des bâtiments communaux : mairie, stade, école...</p>

Au niveau de la voirie : mise en sécurité routière en cours de la commune

Face aux incivilités routières et aux irrégularités règlementaires constatées, la commune est passée au régime 30 km/h dans l'agglomération (avec signalisation principalement au sol) ; des aménagements ont aussi été réalisés sur la RD1 (coussins berlinois) afin de protéger le carrefour, d'autres sont à venir pour protéger la sortie de Château-Merle (pose de bordures à venir pour freiner la vitesse vers et venant de Saint Julien l'Ars).

La fin des travaux d'enfouissement des lignes électriques

L'enfouissement des lignes électriques et le remplacement des poteaux bétons par des candélabres (route de Tercé) se terminent ; des reprises d'un certain nombre de malfaçons ont également été effectuées par le prestataire (chemin menant à Château-Merle, chemin route de Tercé...).

A ces interventions, s'ajoute :

- **la mise en place du 1^{er} contrôle sécurité du grand Tivoli** (obligatoire et non réalisé jusqu'alors).
- **l'achat d'un nouveau broyeur** (le précédent était très ancien avec des réparations trop nombreuses) pour faucher les chemins et **de panneaux de signalisation** (inondation, déviation, travaux, lieux-dits, nouvelles rues...) qui seront installés prochainement.
- **Le changement d'une borne à incendie, des imprimantes de la mairie et de l'école** (plus économiques et performantes), **des barillets des ouvertures de l'école** (multitude de clés) **et de la salle des Grassinières.**
- **Le traitement des vitrages de la médiathèque contre la chaleur.**

Info API

En raison de vols au sein de la mini-supérette, nous avons convenu avec la société API de réduire les horaires de 5h à 22h avec une plus grande vigilance. Merci de respecter ce nouveau service pour le plus grand bien de tous !

Les projets en cours et à venir pour cette fin d'année

- **Les travaux de la route départementale 1**

Avec les vacances, le Département a fait le choix de réparer de façon provisoire la route départementale menant à Nieuil l'Espoir. Les travaux définitifs sont programmés d'ici la fin d'année.

Toutefois, l'effondrement de cette route départementale a des conséquences fâcheuses pour la commune : malgré la déviation par la route de Limoges et les restrictions mises en place pour réduire l'utilisation de la route de Treillet (interdictions faites aux poids lourds sauf services, et réduction de la vitesse), notre route communale, déjà en mauvaise état, a subi, avec un flux de véhicules beaucoup plus important, des détériorations supplémentaires...

- **La réflexion en cours pour bénéficier d'une antenne relais** afin d'améliorer la couverture de la téléphonie mobile.

Des projets d'urbanisme en cours de réflexion pour une plus grande attractivité de la commune : après l'extension du programme de la Vallée Filas, le lotissement de la Garenne, derrière l'église, devrait démarrer en 2025.

Des projets de logements sociaux et seniors, d'une nouvelle station d'épuration, comme le développement d'un pôle santé et alimentaire, d'une liaison douce sont toujours en cours de réflexion pour une réalisation dans les années à venir...

- **La mise en œuvre du « démonstrateur communal d'adaptation au changement climatique » pour réduire le risque inondation :**
 - **La réhabilitation du grand étang comme réservoir de lutte contre les crues** (en augmentant sa capacité de stockage et de régulation de la ressource en eau) : **les intempéries nous obligent à réadapter constamment notre calendrier** :
 - De septembre à novembre : reprise des travaux d'aménagement (curage, terrassement, aménagement) sur le grand et le petit étang
 - 1^{er} semestre 2025 : plantation, cheminement et installation de l'ameublement pédagogique
 - **La gestion intégrée des eaux pluviales avec Grand Poitiers** en recherchant, à chaque fois que cela est possible, la création d'espaces urbains végétalisés pour collecter l'essentiel des pluies : création de noues (routes de Poitiers, de la gare, de la mairie et de Tercé, allée de la Touche et impasse des Lilas), de places enherbées (routes de Poitiers et de la mairie) et d'aménagements (impasse de la Binerie, lotissement de l'orée des bois...) - **travaux à partir de novembre 2024.**
- **La mise en place d'un nouveau site Internet et d'un nouveau panneau numérique**
- **Des mises en sécurité-conformité : changement de l'installation très ancienne du circuit d'eau en fonte** générant des risques de légionellose au sein des bâtiments du stade.
- **Des interventions contre les infiltrations** : après avoir mis aux normes sécurité « électrique, feu et gaz » et changer les ouvertures de la salle de l'étang, il devient urgent **d'intervenir sur la couverture** (partie en tuiles) qui subit des infiltrations.
- **D'autres travaux d'amélioration sur les bâtiments et le cadre de vie** (mise en accessibilité des WC de la salle de l'église, du stade et sous le préau de l'école, interventions sur d'autres bâtiments...).
- **La mise en place de deux bourses « BAFA Jeunes » et la poursuite de la bourse au permis de conduire ou BSR** en direction de personnes (jeune ou adulte) qui n'auraient pas la capacité financière pour financer leur permis ou BSR en totalité.

Délibération importante prise lors d'un des derniers conseils : vote de la LOI APER

La Loi du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite loi APER, vise à accélérer et simplifier les projets d'implantation de producteurs d'énergie et à répondre à l'enjeu de l'acceptabilité locale. **Cette loi, dans son article 15, oblige les communes à définir des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAENR)** (impossibilité d'exclure tout le territoire communal) **et le type d'énergies renouvelables (ENR).**

La majorité a acté un choix responsable et prudent, respectant le choix des Savignaises et des Savignois :

- **Type d'énergie :**
 - **Pas d'éolien** ni de méthanisation, de réseau de chaleur, d'hydroélectricité et de géothermie
 - **Priorité au solaire et au photovoltaïque**
- **Zones d'accélération : priorisation au zonage** à l'image du PLU, sans rendre acceptable tout le territoire communal, afin d'éviter le risque, au gré des évolutions législatives, que nous soit imposés toute type d'énergie sur tout le territoire, quelque que soit le lieu d'implantation sur la commune.

Espace opposition

Septembre reste un mois clé pour les familles,

Cette année, la rentrée scolaire a eu un goût amer à Savigny-L'èvescault, marquée par la fermeture d'une classe. Il y a deux ans, avec le soutien des parents d'élèves et en tant qu'élus minoritaires, nous nous étions battus pour éviter cette fermeture. Notre mobilisation collective avait rencontré un franc succès.

Les conséquences de cette fermeture sont importantes avec une classe de maternelle de trois niveaux et des enfants de primaire répartis dans d'autres classes.

Les perspectives à venir ne sont pas favorables pour notre école puisque si le nombre d'élèves continue de baisser, il faudra se préparer à une nouvelle fermeture.

Comment peut-on espérer attirer de nouvelles familles dans notre commune si le nombre de classes diminue, tandis que les tarifs des services périscolaires et de la cantine augmentent pour une majorité de Savignois. Nous devons prendre des mesures concrètes. Il est impératif de développer une politique familiale et d'urbanisation qui favorise le maintien des familles dans notre commune, afin d'éviter qu'elle ne devienne une commune vieillissante, marquée par la fermeture de ses classes.

Patricia Guyonnet et Yohann BRUNET